



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPET EXTERNE

Section : DESIGN ET METIERS D'ART

Session 2022

Rapport de jury présenté par : Muriel JANVIER Inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional et présidente du jury

SOMMAIRE

Présentation générale du concours et de la session	page 3
Bilan de la session et statistiques	page 5
Rapport de jury de l'épreuve écrite disciplinaire	page 7
Rapport de jury de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée	page 12
Rapport de jury de l'épreuve de leçon	page 16
Rapport de jury de l'épreuve d'entretien	page 20

Les rapports des concours et la présentation des épreuves sont publiés sur le site du ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr2/> Concours de recrutement du second degré et sur le site national Design & Métiers d'Art : <https://designetmetiersdart.fr/>

Présentation générale du concours et de la session.

La session 2022 était ouverte au CAPET externe section design et métiers d'art.
22 postes ouverts au CAPET externe public
2 postes ouverts au CAFEP-CAPET.

La session 2022 est marquée par la mise en œuvre de la nouvelle maquette du concours du CAPET/ CAFEP externe section design et métiers d'art. Ce rapport peut être considéré comme un support de compréhension des enjeux de chacune des épreuves afin que les futurs candidats puissent se préparer de la façon la plus favorable et constructive possible.

Lors de cette dernière session, si le nombre de candidats inscrits semble en baisse, les candidats qui se sont présentés se sont globalement préparés aux épreuves et les résultats ont été dans l'ensemble satisfaisants.

Quelle que soit la singularité de leurs profils créatifs professionnels, qu'ils soient spécifiques au domaine du design ou des métiers d'art, les candidats sont invités à se saisir de ce concours comme l'opportunité de valoriser et de communiquer leur singularité et la force de leur motivation pour le métier d'enseignant. Les terrains d'enseignement sont pluriels en Établissement Public Local d'Enseignement et dans les établissements privés sous-contrat : création et culture design en classe de seconde, cycle terminale de Sciences et Technologies du design et des arts appliqués (STD2A) et sur poste spécifique, enseignements génériques, transversaux t/ou professionnels en Diplôme National Métiers d'Art et Design, au sein d'une ou plusieurs des 14 mentions de DNMADE.

De ce fait, le jury attend de chaque candidat qu'il partage leur goût d'apprendre à travers la maîtrise des connaissances déployées, leur curiosité à travers la démonstration de leur culture disciplinaire, leur créativité à travers la singularité des réponses apportées et la conception de scénarii pédagogiques, leur sens de la transmission à travers la pertinence des questions disciplinaires posées et les dispositifs pédagogiques proposés, leur capacité à dialoguer à travers la qualité de leur écoute et la précision de leurs réponse et enfin, plus largement, leur capacité à se projeter en tant que futur enseignant et à se saisir des questions qui feront leur quotidien.

Ainsi, les épreuves du concours visent à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques, techniques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement. La connaissance des logiques de conception et création en classe de seconde ainsi que celles du cycle terminal STD2A, en prenant en compte les épreuves du baccalauréat, la compréhension des enjeux des cycles supérieurs (DNMADE, DSAA, masters) et la connaissance du contexte professionnel d'enseignement sont un préalable à la préparation de ce concours.

Se préparer n'est pas s'enfermer dans la définition de protocoles et de démarches formatées qui conduiraient inévitablement vers des réponses plaquées et superficielles aux épreuves.

Se préparer, c'est investir la richesse du métier d'enseignant en design et en métiers d'art et appréhender la multiplicité des situations qu'il est amené à prendre en charge. C'est aussi exercer sa mobilité d'esprit pour se rendre disponible, attentif et répondre aux besoins des élèves qu'ils soient individuels ou collectifs. L'activité pédagogique du futur enseignant est

importante en tant qu'initiatrice de l'activité de l'élève dont les connaissances et les compétences dépendent *in fine*.

Se préparer c'est aussi assurer une veille sur l'actualité des métiers du design et des métiers d'art, c'est en ce sens toucher aux questions de transversalités, de projets pédagogique d'équipe et d'établissement, des approches numériques, de veille technologique, des conditions de coopération et d'expérimentation pratiques, des missions de service public et d'engagement professionnels.

Les candidats peuvent s'appuyer sur la bibliographie indicative qui assoit le socle d'une culture commune de la discipline design et métiers d'art. Cette bibliographie non exhaustive est partagée entre les concours du CAPLP et du CAPET est actualisée tous les trois ans. Elle est consultable à la page suivante :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capet_externe/24/9/p2023_capet_ext_design_m etiers_art_1426249.pdf

Se préparer est donc un cheminement personnel dont ce concours est une première étape. Nous félicitons d'ores et déjà tous les candidats qui souhaitent s'investir et nous les engageons à emprunter cette voie exigeante et passionnante.

Les évaluations des épreuves d'admissibilité par les membres des jurys et l'épreuve orale d'admission se sont déroulées à l'ENSAAMA à Paris. Le directeur du concours remercie monsieur le Proviseur, madame la Proviseure-adjointe, la Directrice déléguée aux formations et les agents de l'établissement pour leur accueil. Des conditions de travail satisfaisantes ont été garanties. L'équipe d'appareilleurs a assuré avec bienveillance et sens des responsabilités l'accueil et l'encadrement des candidats admissibles. L'ensemble de ces acteurs et l'accompagnement constant des services de la DGRH du MENJS contribuent au bon déroulement du concours, qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Bilan de la session 2022 CAPET EXTERNE Section DESIGN et MÉTIERS d'ART

Nombre de postes session 2022 : 22

Bilan de l'ADMISSIBILITÉ

Nombre de candidats inscrits : 173

Nombre de candidats non éliminés : 63 Soit : 36,42 % des inscrits.

Moyenne des candidats non éliminés: 10,05 / 20

Moyenne des candidats admissibles : 11,49 / 20

Barre d'admissibilité : 8,63 / 20

Échelonnement des notes de l'admissibilité

notes	01 à 5,5	06 à 9,5	10 à 12,5	13 à 15,5	16 à 18,5	19 à 20
nb candidats	16	33	26	6	1	0

Bilan de l'ADMISSION

Nombre de candidats admissibles : 47

Nombre de candidats non éliminés : 36 Soit : 76,60% des admissibles.

Nombre de candidats admis sur liste principale : 22 Soit : 61,11% des non éliminés.

Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0

Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne des candidats non éliminés : 11,69 / 20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 12,98 / 20

Rappel Nombre de postes : 22

Barre de la liste principale : 10,67 / 20

Échelonnement des notes de l'admission

notes	01 à 5,5	06 à 9,5	10 à 12,5	13 à 15,5	16 à 18,5	19 à 20
nb candidats	11	11	11	8	4	0

Bilan de la session 2022 CAFEP Section DESIGN et MÉTIERS d'ART

Nombre de postes session 2022 : 2

Bilan de l'ADMISSIBILITÉ

Nombre de candidats inscrits : 64

Nombre de candidats non éliminés : 16 Soit : 25% des inscrits.

Moyenne des candidats non éliminés: 9,88 / 20

Moyenne des candidats admissibles : 13,73 / 20

Barre d'admissibilité : 11,13 / 20

Échelonnement des notes de l'admissibilité

notes	01 à 5,5	06 à 9,5	10 à 12,5	13 à 15,5	16 à 18,5	19 à 20
nb candidats	0	0	3	1	1	0

Bilan de l'ADMISSION

Nombre de candidats admissibles : 5

Nombre de candidats non éliminés : 5 Soit : 100% des admissibles.

Nombre de candidats admis sur liste principale : 2 Soit : 40% des non éliminés.

Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0

Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne des candidats non éliminés : 13,23 / 20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 15,54 / 20

Rappel Nombre de postes : 2

Barre de la liste principale : 14,75 / 20

Échelonnement des notes de l'admission

notes	01 à 5,5	06 à 9,5	10 à 12,5	13 à 15,5	16 à 18,5	19 à 20
nb candidats	0	0	2	3	0	0

RAPPORTS DES JURYS PAR ÉPREUVE

Épreuves d'admissibilité

Épreuve écrite disciplinaire

- **Durée : 5 heures**
- **Coefficient 2**

Rappel du cadre

L'épreuve permet d'apprécier les capacités du candidat à valoriser ses connaissances et ses compétences en design et métiers d'art, à mobiliser ses connaissances en histoire des idées, des techniques et des sociétés et à faire preuve de synthèse et de recul critique.

Le sujet comporte une question associée à deux ou trois documents de toute nature et de sources variées. Le sujet pose une question traitant des enjeux du design et des métiers d'art croisés aux enjeux technologiques, scientifiques et des sciences humaines.

Le candidat est engagé à formaliser sa réflexion par un écrit, éventuellement accompagné de schémas explicatifs. Il est invité à s'appuyer sur les références proposées dans le sujet pour nourrir sa réflexion. Une bibliographie indicative relevant d'approches spécifiques de design et de métiers d'art, destinée à illustrer les questions abordées par cette épreuve et à nourrir la réflexion du candidat, est publiée sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Elle est renouvelée tous les trois ans. Cette bibliographie est commune avec celle proposée pour l'épreuve écrite disciplinaire du CAPLP dans la section design et métiers d'art.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Préambule.

L'objectif de l'épreuve écrite disciplinaire est d'évaluer la capacité des candidats à développer et à communiquer une réflexion cohérente à partir d'un ensemble de documents donnés. Les compétences attendues sont multiples : élaborer une analyse méthodique de la documentation thématique, dégager une problématique pertinente, situer des contextes de création, mobiliser ses propres connaissances, mettre en tension des idées, et ce en vue d'élaborer un propos critique construit et documenté.

Pour cette épreuve, il n'y a pas de programme limitatif. Une bibliographie est proposée. Une culture ouverte est attendue. Les meilleures copies sont celles qui proposent des références personnelles et des citations ainsi que celles qui mettent en relation les champs du design et des métiers d'art avec d'autres domaines de connaissances (musique, littérature, sciences politiques, économie, histoire...). Il est important de bien sélectionner ces références, de précisément les articuler au propos, de les commenter et de les discuter. Le jury attend de la part des candidats une certaine disponibilité d'esprit.

1. Présentation et rédaction des copies.

Il semble important, avant même d'aborder le contenu des copies, d'évoquer l'exercice de rédaction que constitue cette épreuve. Une structure rédactionnelle rigoureuse et claire permet de démontrer des capacités de hiérarchisation, d'organisation de la pensée, de méthode. Cela peut sembler basique, nombreuses sont pourtant les copies qui ne font pas suffisamment apparaître une introduction définissant le thème, des questionnements préliminaires synthétiques menant à une formulation de la problématique mise en évidence, une proposition d'un plan évidemment cohérent par rapport aux éléments abordés en introduction, un

développement dont les parties sont mises en avant, des transitions entre les différentes parties, et une conclusion qui conclue vraiment le propos. La visibilité de cette structure est importante : sauter des lignes entre les différentes parties, aller à la ligne quand il le faut. Aérer, hiérarchiser, rendre visible la structure du propos, c'est déjà un premier effort de communication.

On peut aussi rappeler que des efforts quant à la graphie doivent être menés pour certains candidats, quelques dissertations sont en effet peu soignées et difficilement lisibles.

L'orthographe, la ponctuation et la syntaxe sont des problèmes récurrents. La maîtrise de la langue française est évidemment primordiale pour tout futur enseignant, c'est une évidence. Le jury a, cette année encore, remarqué de nombreuses fautes dans les noms propres, dans les références. Ces inexactitudes sont incompatibles avec l'exercice de l'enseignement. On attend en effet des candidats une certaine précision, l'usage d'un vocabulaire spécifique maîtrisé, et ce au service de réflexions construites, justes, fines, en aucun cas approximatives.

2. Analyse des documents et thématique du sujet.

Le sujet portait cette année sur la question du storytelling. L'ensemble des candidats semble avoir oublié l'essentiel avant de commencer : définir ce qu'est le storytelling, ou tout au moins une acception personnelle, ce qui aurait permis de ne pas se lancer dans la rédaction d'un texte ne traitant qu'approximativement du sujet. La réflexion devait porter sur l'influence du storytelling dans les pratiques du design et des métiers d'art, pas juste sur la narration ! Certes le sujet pouvait mener ailleurs : les documents engageaient à penser le récit et ses dérivés. Ainsi les notions suivantes n'étaient pas hors-sujet : récit, narration, rhétorique, fiction, hommage, échange, partage, interaction, discours, mise en scène, citation, emprunt. Mais elles étaient à articuler avec l'idée de storytelling. Il fallait y voir un caractère exploratoire dans une démarche qui raconte autre chose, d'une autre manière... Quelque chose qui va plus loin que le simple récit.

Le thème et ses enjeux n'ont donc pas toujours été spécifiquement travaillés, au regard des enjeux actuels soulevés... Le jury a même parfois eu l'impression que les propos étaient préalablement travaillés puis artificiellement réarticulés, quel que soit le thème proposé à l'étude. Ainsi, certaines thématiques liées à des préoccupations actuelles (l'épuisement des ressources naturelles, la préservation de l'environnement, par exemple) reviennent trop régulièrement sans avoir nécessairement de sens au regard du thème, ou alors le travail d'articulation n'est pas suffisant pour que la réflexion soit pertinente.

Une analyse précise de la citation, ou tout au moins un commentaire éclairé, aurait pu éviter les digressions hors sujet. De même, situer les documents proposés dans l'histoire du design et des métiers d'art semblait être une évidence. Certains candidats omettent tout simplement de s'appuyer sur les documents donnés. Et quand les documents sont évoqués, il ne s'agit parfois que d'une simple description des documents, sans véritable travail d'analyse.

Beaucoup de copies ne croisent pas ou trop peu les documents, il n'est souvent question que d'un déroulé historique document par document, sans mise en tension. Il faut dépasser le stade du constat, il faut faire émerger des déductions, des notions. Il faut avoir une approche dynamique dans le croisement : questionner, mettre en relation, ouvrir. C'est ainsi que l'on peut construire un propos pertinent... Plusieurs candidats font l'effort de préciser les contextes associés aux documents, mais parfois ces contextes deviennent le prétexte d'une approche historique dans l'analyse et le développement. Il ne faut jamais oublier la thématique donnée, autour de laquelle le propos s'articule.

Il ne faut par ailleurs pas se contenter d'interroger le corpus dans ce qui relève de l'évidence. Par exemple, de nombreux candidats ont abordé le confident comme un dispositif qui invitait à l'échange, la discussion et donc aux histoires... Certaines bonnes copies ont quant à elles contextualisé les meubles "pastiche" de la fin du XIXe, souvent utilisés par une bourgeoisie en manque de légitimité. L'imitation des modèles monarchiques (Louis XV dans le document) permettait de créer une filiation artificielle et de construire un récit. Le storytelling pouvait donc être ici abordé dans sa dimension fictionnelle. Une culture générale restreinte ou défaillante ne permet donc pas d'exploiter tout le potentiel du corpus.

3 - Problématisation.

Il va de soi que ce qui fait la richesse de cette épreuve, c'est la diversité des approches qui peuvent être engagées, selon les candidats, leurs connaissances, leurs expériences et leurs expertises. Les bonnes copies développent un propos pertinent sur la thématique dans le cadre de l'étude des arts appliqués et des métiers d'art. Elles permettent de soulever un panel de questionnements pertinents pour approfondir le thème du « storytelling ».

Il est relativement étonnant d'observer que beaucoup de candidats choisissent, dès la formulation de la problématique, de s'écarter du thème imposé, parfois de l'oublier ou de le remplacer. Le bagage intellectuel du candidat doit permettre d'enrichir le sujet d'étude et de le mettre à l'honneur, en aucun cas il ne devrait être occulté. Il est essentiel de considérer que la problématique est une manière d'articuler l'ensemble des documents donnés autour d'une question commune.

Certains candidats formulent plusieurs problématiques. Pour beaucoup de candidats, problématiser paraît être un exercice manifestement difficile. Certaines copies présentent encore trop souvent des tentatives de problématisation sous forme d'une série de questions sans articulations, sans engagement ni véritable positionnement vis-à-vis de la thématique. Dans ce cas, les développements sont complexes et confus, le candidat s'éloignant progressivement de la thématique.

Problématiser doit permettre d'élaborer un développement construit autour d'un fil conducteur singulier et distinct qui agit comme une véritable colonne vertébrale du propos, du début à la fin. En d'autres termes, définir une problématique, c'est mettre en place la « direction artistique » du propos. Un temps de recul est donc recommandé pour évaluer le potentiel directeur de cette problématique.

Après avoir souligné l'importance de la thématique, le jury tient à affirmer qu'il est essentiel de questionner le rapport aux disciplines du design et des métiers d'art, spécialité du concours et des futurs enseignants. En effet, des candidats s'écarterent ou s'orientent vers des questionnements trop généraux, presque hors sujet. Il est vrai qu'on peut faire appel à des références très diversifiées qui peuvent être transversales à nos disciplines (sciences humaines, économie, biologie, etc.), mais les problématiques formulées doivent impérativement s'inscrire dans le contexte des arts appliqués et des métiers d'art. En ce sens, l'actualité de la thématique proposée constitue, aux yeux du jury, un potentiel certain qui n'est pas assez exploité par les candidats. Les copies qui développent un questionnement s'écarterant des arts appliqués s'apparentent alors à un discours inapproprié.

4 - Construction d'un propos dialectique.

Construire un propos dialectique, c'est structurer le développement autour d'une question qui pose une tension entre des enjeux. Et la formulation d'un plan en introduction assure ainsi le lecteur de la construction de ce propos dialectique autour d'une problématique qui se pose comme un fil conducteur. Le plan est toujours une manière de révéler la construction du propos.

Les rapports de jury de cette épreuve recommandent toujours une approche de questionnement, ou dialectique, pour approfondir l'analyse en différentes parties distinctes qui s'alimentent et se répondent. Les copies les plus faibles ne font pas apparaître ce plan construit. Plutôt qu'une approche analytique, certains candidats s'appuient sur la chronologie du design, ce qui génère un effet de « catalogue de références », peu dialectique, et vaguement didactique au regard de la problématique.

Pour revenir sur la question de la problématisation : il est toujours plus efficace de formuler une problématique claire, qui articule plusieurs points en un plan structuré, plutôt que d'aborder plusieurs questionnements épars qui restent trop souvent en surface.

La formulation d'un plan permet de structurer et de rythmer le propos. C'est une étape essentielle pour amorcer le développement. Il sera alors possible de positionner des références (corpus et références personnelles) pour alimenter les intentions d'analyse. La volonté de clarté et de clarification (trier, nuancer, réunir, comparer, organiser) est essentielle à cette étape du travail.

En ce qui concerne la rédaction des analyses, des différentes parties, il faut toujours veiller à ne pas dévier des objectifs posés. Le propos doit servir la problématique, fil conducteur de la copie. En effet, beaucoup de candidats se perdent dans l'explication de certaines références employées. Il faut être efficace, il faut éviter les longs paragraphes descriptifs et privilégier les réelles analyses. Il est essentiel de bien rappeler les objectifs de chacune des parties et d'étudier les références en ce sens. Décrire une référence sans objectif réel ou articulation juste peut être interprété comme du « remplissage ».

Certains candidats font l'effort de formuler des transitions entre les différentes parties du développement : cela démontre une pensée claire, structurée et fluide. Sur ce point encore, la mise en forme de ces liaisons démontre des capacités de communication. Il est quoi qu'il arrive essentiel de tirer des conclusions des analyses proposées, tout au long du développement. Ces observations permettent peu à peu, dans chaque partie, de préparer la conclusion générale de la copie.

La conclusion est le lieu d'une synthèse de l'argumentaire mais doit aussi apporter des réponses à la problématique énoncée. C'est pourquoi, si le candidat s'interroge sur ce point, le jury recommande de bien se référer au thème de l'épreuve ainsi qu'à la problématique choisie. Les très bonnes copies proposent des conclusions qui permettent d'ouvrir des débats féconds dans les disciplines du design et des métiers d'arts. Elles peuvent stimuler l'envie d'une suite : d'une poursuite écrite, d'un projet pédagogique ou professionnel dans nos disciplines. Dans les moins bonnes copies, les conclusions sont tout simplement stériles voire absentes.

5 - L'usage des références.

Avant tout, le jury voudrait rappeler l'importance de la spécialité de l'épreuve écrite disciplinaire design et métiers d'art (DMA). Nous regrettons bien souvent que trop de copies ne transmettent pas assez de connaissances spécifiques dans ces domaines. Le fait d'invoquer une culture transversale est une force. Cependant, les candidats doivent en premier lieu chercher à gagner en expertise dans les spécialités de l'épreuve.

On observe que certaines copies analysent uniquement les références du sujet. Ces copies qui se limitent aux références du corpus sont généralement celles qui vont développer un discours descriptif. Il faut bien évidemment exploiter l'intégralité du corpus de documents imposé par l'épreuve pour servir la problématique, mais aussi apporter un ensemble de références personnelles, pour croiser les idées, enrichir le propos.

La richesse et la diversité de nos disciplines permet d'aborder des domaines transversaux (sciences humaines, ingénierie, culture technique, etc). Citer, se référer à des connaissances théoriques, transversales, c'est essentiel. Mais cela ne doit en aucun cas être l'occasion d'occulter une culture relative aux champs du design et des métiers d'art. Concernant ces références disciplinaires, le jury s'étonne souvent de références récurrentes (sans doute liées à des centres de formation). En soi ce n'est pas grave, mais les candidats se doivent, pour témoigner de sa singularité, d'apporter un ensemble de références personnelles, justes et actuelles. Inutile de rappeler que certaines références se retrouvent d'année en année, plaquées, parfois intéressantes mais pas toujours, mais qu'elles ne permettent pas ou peu de distinguer les candidats (5.5 designers, Apeloig, par exemple).

L'emploi de certaines références est parfois maladroit ou peu précis. Les candidats ne doivent pas oublier de contextualiser les productions qu'ils citent. Il faut être capable de préciser le nom ou le titre, le créateur, une date sinon une période, une inscription dans un domaine, éventuellement un mouvement, une tendance. Discuter, c'est aussi préciser le propos.

En conclusion ce rapport peut donc être lu comme une liste de points importants, comme un ensemble de conseils qui doivent permettre de répondre au mieux aux exigences de l'épreuve écrite disciplinaire. Le jury ne saurait que conseiller également aux candidats de consulter les rapports de l'épreuve de culture design et métiers d'art des années antérieures pour se préparer au mieux.

Épreuve écrite disciplinaire appliquée

Rappel du cadre

- **Durée : 5 heures**
- **Coefficient 2**

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation s'inscrivant dans le cadre des programmes de sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) du lycée.

Le sujet porte sur un problème de conception-crédation et de réalisation en design et/ou en métiers d'art. Un objectif pédagogique et un niveau de classe sont imposés.

A partir du sujet et de l'analyse critique des documents proposés, le candidat fait la démonstration de sa maîtrise du projet en design et/ou en métiers d'art et de son exploitation pédagogique dans la séquence élaborée. A travers un écrit accompagné si besoin de schémas et de croquis explicatifs, le candidat prévoit le dispositif attaché à la séquence et son développement ainsi qu'une évaluation et les prolongements éventuels. Les choix didactiques sont argumentés et justifiés.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Nouveau format

Cette année, les candidats avaient à composer dans le cadre d'une nouvelle épreuve, l'épreuve écrite disciplinaire, qui succède à l'ancienne épreuve d'investigation méthodique en design et en métiers d'art. Si les modalités de durée, d'outils et de supports restent les mêmes - moyennant la contrainte de la numérisation désormais obligatoire - la grande nouveauté est d'évaluer dès le premier tour l'aptitude des candidats à concevoir et à organiser une séquence de formation à destination des élèves.

L'intitulé général de l'épreuve résume ainsi les nouvelles attentes du jury :

“ A partir du sujet et de l'analyse critique des documents proposés, le candidat fait la démonstration de sa maîtrise du projet en design et/ou en métiers d'art et de son exploitation pédagogique dans la séquence élaborée. À travers un écrit accompagné si besoin de schémas et de croquis explicatifs, le candidat prévoit le dispositif attaché à la séquence et son développement ainsi qu'une évaluation et les prolongements éventuels.”

En l'absence de rapports de jury concernant ce nouveau format, et dans un souci d'éclairage des candidats, le jury a pris soin de rédiger trois sujets zéro, assortis d'une note de commentaire, postés sur le site de référence www.devenirenseignant.gouv.fr section *programme de la session 2022* rubrique *exemple de sujets*. Le corpus de documents de chacun de ces trois sujets présente une unique situation de départ (un spectacle, une exposition et une sortie au marché) qui doit être considérée comme ressource à réinvestir et à exploiter. Le candidat étant invité à s'emparer de cette incitation comme il serait amené à le faire en situation professionnelle d'enseignement.

De la même manière, le sujet de cette session mettait le candidat face à une incitation pédagogique concrète : l'étude des espaces, mobiliers et documents graphiques liés à un institut culturel : le FRAC Aquitaine. Pour orienter l'exploitation pédagogique de ces supports, deux indications étaient fournies :

- Amener les élèves de 1ère STD2A à *proposer des solutions ouvertes et divergentes*

pour envisager une mise en œuvre.

- Déployer une investigation sur le principe de *structure* en design et métiers d'art.

Analyser :

Si la situation de départ est très définie, la compétence proposée ainsi que le terme de structure sont au contraire des notions transversales à tous les champs du design et des métiers d'art, et invitent nécessairement à une appropriation de la part des candidats.

Le premier écueil repéré par les membres du jury fut celui de candidats se limitant à une description des documents. Ces candidats identifient certains principes (symétrie, répétition, variations colorées...) sans aucune mise en contexte, sans questionner le sens ou les motivations de ces choix graphiques, sans établir de lien entre charte graphique, volume du bâtiment et conception du mobilier. Impossible dans ces conditions de faire émerger des enjeux de conception liés à la notion de structure, susceptibles d'intéresser des élèves de 1ère STD2A. Pour remédier à cette lacune, nous invitons les candidats à se poser systématiquement la question du sens : pourquoi fait-on les choses ainsi ? Quels liens, quelles logiques les unissent ? Comment nous renseignent les contextes d'usages, l'environnement, le contexte historique ?

Le second écueil fut celui de candidats ne saisissant pas la polysémie du terme de structure. En effet, certaines copies restent cantonnées au domaine de la communication visuelle (dans l'analyse comme dans la séquence), se focalisant sur le travail graphique de Fanette Mellier, sans aucun apport extérieur au champ du graphisme, ou pire, sans aucune référence du tout. La situation ressource de l'étude du FRAC ayant été comprise à tort comme une limitation de la réflexion plutôt que comme un point de départ. Dans ces conditions, le jury ne peut que douter de l'ouverture et de la mobilité d'esprit indispensable aux futurs enseignants en STD2A.

Le troisième écueil fut celui de candidats ouvrant effectivement la notion de structure à différents domaines du design et des métiers d'arts, sans pour autant parvenir à faire émerger des enjeux ou des questionnements dans le choix et le traitement des références convoquées. Plutôt que d'étayer le propos, ces références sont bien souvent plaquées, et viennent illustrer de manière redondante certains principes identifiés dans les documents sans que le sens critique ne soit mobilisé.

A contrario, les meilleures copies ont su définir puis introduire la polysémie du terme de structure (structure du récit, structure reliée du livret, du mobilier, des volumes architecturaux, de la composition graphique...) en la questionnant ensuite dans des domaines variés, sachant identifier leurs singularités.

Le jury a également apprécié les copies questionnant les contextes techniques ou d'usage des documents (mobilier pliant adapté à des scénographies changeantes, permettant différentes orientations des supports, jeu entre couture physique et marquage central des planches du livret, jeu de déploiement du façonnage des pages et des affiches, facettes changeantes de la façade architecturale face au soleil...) Ces candidats se questionnent, font des hypothèses, témoignent d'un sens du détail, de l'immersion, d'un point de vue critique sur la situation proposée. Ils font pour résumer preuve de créativité, dès cette étape d'analyse.

Articuler :

« Il vous est demandé de concevoir et d'organiser une séquence pédagogique pour la classe de première STD2A. Votre écrit réflexif questionnera la notion de structure dans les champs du design et des métiers d'art (...) la séquence proposée devra permettre de développer la compétence suivante : proposer des solutions ouvertes divergentes pour envisager une mise en œuvre. Votre dispositif pédagogique devra ainsi permettre à l'élève de déployer une investigation sur le principe de structure en design et métiers d'art. Vous détaillerez les objectifs et compétences visées, savoirs et savoir-faire, les situations d'évaluations associées, l'articulation des pôles disciplinaires et les prolongements éventuels. »

A l'issue de la phase d'analyse, les candidats sont ainsi invités à travailler les enjeux de conception déployés autour de la notion de structure avec une classe d'un niveau donné (ici 1ère STD2A). S'ajoute à cet objectif le travail d'une compétence créative classique : amener les élèves à *“proposer des solutions ouvertes et divergentes pour envisager une mise en œuvre.”*

En termes de séquence pédagogique, les remarques du jury sont multiples. Il invite les candidats à bien être vigilants sur les pédagogies déployées pendant cette épreuve. Trop souvent on observe un manque de recul et de créativité sur les propositions pédagogiques.

Initialement les candidats doivent déterminer ce qu'ils veulent transmettre aux élèves autour de la notion de structure, puis déployer leurs dispositifs en conséquence. Pour éviter cet écueil, il invite les candidats à se mettre à la place de l'élève de première et de vérifier si la proposition pédagogique envisagée est accessible. Bien souvent, il en résulte des pédagogies aux mécaniques trop abstraites, sans pragmatisme.

Dans bon nombre de cas, le jury observe aussi que les candidats ne tirent pas assez de conséquences sur les séquences pédagogiques engagées. Quel est le gain pour l'élève, que capitalise-t-il, Quels autres rebonds pédagogiques pourraient être déployés à l'issue ?

L'ingénierie pédagogique du candidat doit faire preuve de créativité pour proposer à l'élève une pédagogie fluide qui capitalise les situations d'apprentissage.

Communiquer :

« Votre écrit réflexif sera accompagné de schémas et croquis explicatifs »

En termes de communication, le jury observe plusieurs maladroites lors des rendus de cette épreuve. Les candidats sont attendus sur le fait qu'ils doivent être en capacité de communiquer avec aisance en mixant textes / schémas didactiques / croquis explicatifs.

Les stratégies de communications engagées ne doivent pas être gratuites mais au service de la compréhension et du déroulement de la pensée du candidat.

Trop de propositions restent uniquement rédactionnelles sans schémas et croquis explicatifs. Les phrases souvent complexes manquent de simplicité, de fluidité ou de clés pour les déchiffrer. D'autres candidats maîtrisent mal le rapport texte / images, ce qui nuit à l'équilibre visuel des rendus et donc à la bonne compréhension du propos. Certains Candidats utilisent les copies d'examens comme rendus rédactionnels et des feuilles blanches A4 pour leurs visuels sans annoncer un protocole de lecture entre tous les documents.

Le jury observe assez souvent dans les rapports texte / images des croquis trop souvent

illustratifs ou anecdotiques qui ne démontrent rien et participent à un remplissage visuel inapproprié.

Il est rappelé que la communication visuelle est un des enjeux majeurs dans les formations en design et métiers d'art. Elle doit être initialement maîtrisée par l'enseignant avant d'être envisagée pédagogiquement vers les élèves dans leurs cursus respectifs.

En résumé, les meilleures propositions pédagogiques observées lors de cette épreuve font preuve d'une bonne connaissance des référentiels STD2A, d'une très bonne appropriation du sujet, des enjeux sous-jacents et d'une restitution écrite et graphique pertinente.

Le jury rappelle l'exigence qui est attendue à cette épreuve qui doit être prise en compte par tous les candidats. Un travail de préparation à cette épreuve écrite disciplinaire appliquée est indispensable.

Épreuves d'admission

Épreuve de leçon

- **Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum ; entretien : 30 minutes maximum)**
- **Coefficient : 5**

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques.

Cette épreuve impose un objectif pédagogique et un niveau de classe donné relevant du cycle "sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)" du lycée.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à justifier ses choix liés à ses maîtrises professionnelles, à mettre en évidence les informations, données et résultats issues des investigations conduites pendant le temps de préparation qui lui ont permis de construire sa séance d'enseignement et à présenter celle-ci au jury.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et à justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de sa séance, notamment dans sa cohérence et son articulation au sein d'une séquence de formation pour atteindre les objectifs de formation assignés par les programmes.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

En préambule de ce rapport, les membres du jury tiennent à rappeler que cette année est marquée par une nouveauté dans cette épreuve de leçon. En effet, lors de l'analyse et de l'investigation du sujet, le candidat doit désormais prendre en considération les objectifs de la séance. Cette évolution est globalement perçue comme positive par le jury qui tient à féliciter les candidats qui se sont généralement appuyés sur ce nouvel élément dans la mise en forme de leurs travaux.

Ces « objectifs de la séance » sont proposés afin de guider le candidat vers des objectifs clairs lorsqu'il analyse le sujet et structure sa pensée. Certains peuvent penser que cet élément complexifie l'épreuve. Or, cette donnée guide la réflexion pédagogique du candidat et met en exergue, lors de l'évaluation, l'articulation de la séance proposée aux objectifs fixés.

Ce rapport s'appuie sur les attendus de l'épreuve de leçon : analyse, investigation, pédagogie, présentation orale et échanges. Il fera écho aux précédents rapports de cette épreuve, qui restent bien évidemment à consulter pour préparer ce concours.

1. L'analyse des références

Les rapports de jury antérieurs sont riches en conseils et en méthodologies concernant l'analyse des thématiques ainsi que des corpus de références dans le cadre de cette épreuve. Il est toujours utile de les consulter afin de préparer cette épreuve.

En premier lieu il semble évident que découvrir le sujet et la thématique proposée, ainsi que les références permettent au candidat de s'immerger dans le sujet et de se l'approprier. Le début de l'oral commence donc naturellement par l'analyse de ces documents. Néanmoins cette analyse devrait être réalisée en l'associant aux objectifs de la séquence et par le biais de la thématique du sujet. C'est la thématique, ce mot-clé, qui doit guider la pensée et l'analyse. Trop de candidats la détournent, la dévient, au lieu de s'en emparer, et la modifient par des jeux de « brainstorming » ou des manipulations parfois maladroites de notions artistiques.

Analyser n'est pas décrire. D'autant que les trois références appellent une analyse croisée, qui confronte. Elles sont un prétexte pour engager la réflexion pédagogique dans les domaines

du design et des métiers d'arts. Or la dimension critique de l'analyse manque souvent, les candidats considérant qu'elles illustrent simplement le thème de réflexion proposé.

Le second objectif de l'épreuve est bel et bien de pouvoir apprécier les connaissances personnelles des métiers, comme l'expliquent les rapports de jury des années précédentes ainsi les références personnelles peuvent tout autant être constituées de références historiques que de références contemporaines.

Les membres du jury observent parfois que certaines icônes du design ou références majeures en histoire de l'art sont citées, de manière non pertinente, et apparaissent donc comme mal maîtrisées. Or un enseignant en design ou métiers d'art doit connaître les références incontournables de nos disciplines, comprendre les démarches de projets concernées pour les partager avec les élèves ou étudiants, leur donner envie d'en apprendre plus, et être capable de mettre en forme des situations pédagogiques stimulantes.

Le jury constate que des candidats prennent le temps d'analyser rapidement comment ce thème peut être abordé ou interprété dans d'autres champs professionnels connexes aux arts appliqués ou aux métiers d'art comme les sciences humaines, l'archéologie, l'ingénierie, le marketing, le politique, etc. Ce point de l'analyse est en effet judicieux et peut faire émerger des contextes de projets pédagogiques.

La plupart des candidats analysent la thématique sous l'angle des différents enseignements en Bac Std2a (démarche de projet, pratique en arts visuels, culture design, technologie), ainsi que du point de vue des matières générales, ce qui paraît indispensable pour orienter efficacement l'analyse vers une séquence et une séance pédagogique pertinentes. Par contre certains présentent des références qu'ils approfondissent sans pour autant apporter davantage à leur proposition de séance, perdant ainsi un temps précieux.

La gestion du temps de l'épreuve doit permettre d'exposer le fruit de l'analyse, sans toutefois constituer la plus grande part de la présentation, consacrée au projet pédagogique. L'analyse des documents du corpus est un prétexte, un point de départ initiant une réflexion personnelle, enrichie par des apports personnels, confrontés au référentiel et associés aux enjeux et contexte identifiés, qui doivent à terme inspirer une situation pédagogique pertinente.

2. L'investigation

L'investigation est un point qui demeure perfectible pour une majeure partie des candidats.

Le premier conseil est de ne pas hésiter à étudier plusieurs projets pédagogiques. En effet, bien souvent le candidat n'en présente qu'un seul et se contente de préciser une séance. La richesse d'une investigation dans le cadre d'un enseignement en bac Std2a réside dans l'interrogation de différents champs du design et des métiers d'art. Bien souvent le candidat se lance dans une unique proposition de projet pédagogique, qui reflète systématiquement son domaine d'expertise, souvent au détriment de l'objectif de séquence initial identifié.

Présenter, en préambule de la séance, des pistes de projets qui pourraient investir différents domaines, par exemple le design de produit, le design numérique ou les savoir-faire d'une spécialité métiers d'art, démontre la souplesse et la polyvalence d'esprit qui sera attendue d'un futur enseignant en Std2a. Il est également important de partager les interrogations, d'expliquer les choix, les contraintes, les ambitions, et les compétences à acquérir pour justifier la séquence et la séance envisagées.

L'investigation doit par conséquent faire le lien entre l'analyse et la séance qui est proposée. Cette capacité à investir est essentielle dans nos champs disciplinaires, elle démontre la créativité du candidat et n'est donc pas à négliger. Au moment de l'oral, cette investigation doit permettre d'approfondir la réflexion dans l'échange.

Cette année, le jury constate que le savoir-faire du dessin, au cœur de nos disciplines créatives, est rarement mis en avant dans cette épreuve. Un enseignant devrait se projeter dans les exercices, les tester avant de les mettre en pratique avec des élèves. Dans cette épreuve où la communication avec le jury, par le biais de documents, est très importante, le dessin apparaît comme une évidence pour gagner en lisibilité et projeter les objets d'étude et les situations d'apprentissage.

Le point positif observé cette année sur la question de l'investigation est l'approfondissement des séquences et des projets pédagogiques. La majorité des candidats réussit à déployer en un temps resserré un grand éventail d'outils pédagogiques. En effet, la présentation précise en général la position du projet dans une progression annuelle, les prérequis et les compétences visées. Les candidats n'oublient pas d'évoquer les différents enseignements en arts appliqués et leur dialogue avec l'ensemble des disciplines. La méthodologie et les conseils des précédents rapports de jury sont très bien investis.

Le jury suggère tout de même de ne pas négliger la question de l'évaluation. Ce point vous permet de valoriser vos connaissances du milieu scolaire en abordant des compétences précises et cohérentes selon votre projet. Expliquez davantage comment l'enseignant peut observer ce que l'élève a appris, et comment il définit la maîtrise, ou non, d'une compétence, l'objectif étant à terme de pouvoir expliquer et justifier à des élèves leurs évaluations. Sans oublier que ces critères, donnés à l'annonce du sujet, peuvent permettre aux élèves de repérer sur quoi portera l'évaluation, et donc d'attirer leur attention sur les compétences visées par l'exercice.

3. La pédagogie

Ce dernier chapitre du rapport de jury se décompose en deux parties : la conception de la leçon et l'oral qui participe fortement à l'appréciation des qualités pédagogiques de la séquence présentée.

Beaucoup de candidats tentent d'investir de manière transversale tous les enseignements relevant du cycle STD2A. La séquence pédagogique envisagée est de ce fait parfois complexe et longue. Les projets décrits s'étendent sur un temps important de l'année scolaire, au risque de créer une lassitude chez les élèves. Proposer une séquence moins dense aurait pour avantage d'approfondir la séance choisie, de détailler l'objectif principal visé, l'évaluation, l'organisation matérielle, et de vérifier l'articulation entre l'hypothèse de réponse et les objectifs initiaux. De même, la co-animation est souvent négligée dans la conception de la séquence, alors qu'elle est un fait incontournable sur le terrain. Le candidat doit montrer qu'il se projette dans la réalité de l'enseignement du design et des métiers d'art.

L'anticipation sur le détail des moyens à déployer progressivement est également de nature à objectiver sa pratique pédagogique.

Choisir et imposer un mode de représentation aux élèves, définir quand et par quel exercice s'arrête une recherche, choisir un matériau de prototypage ou d'exploration, sont des exemples de moyens qui donnent du sens à un projet pédagogique stimulant, qui suscite l'adhésion des élèves et les guide vers la réussite.

Certains candidats proposent la mise en œuvre de partenariats dans le déroulé de la séance. Il semble utile dans ce cas d'interroger les ressources et le contexte spécifiques d'un établissement dispensant des enseignements en arts appliqués, avant de rechercher des partenaires et moyens extérieurs.

Dans un cadre pédagogique, chaque candidat devrait pouvoir imaginer qu'un élève lui confie « je n'ai pas compris ce que je dois faire... » après avoir lu les indications. Si les réponses apportées par les candidats visent opportunément la compréhension et l'appropriation des

consignes, la place du dessin comme vecteur de médiation auprès des élèves est trop rarement signifiée.

Les candidats ne doivent pas hésiter à remettre en question des formulations comme « les élèves font... ». Il est nécessaire d'interroger et d'exploiter le rôle d'accompagnateur de l'enseignant, qui se questionne plutôt sur ce que « les élèves ont appris... » lors de la séance, ou comment « j'ai aidé ou accompagné les élèves ».

La présentation de la séance doit permettre d'apprécier une proposition de scénario pédagogique clair et structuré, voire ingénieux, destiné à des élèves en apprentissage.

Les conditions d'exercice de la soutenance orale d'une heure offrent un aperçu d'une future pratique pédagogique. La manière d'investir l'espace le jour de l'oral en est un bon exemple. Présenter en préambule le déroulé de l'exposé, les intentions, les points à développer instaure un cadre propice à l'écoute que ce soit dans le cadre de l'épreuve ou dans une situation d'enseignement.

La stratégie consistant à appuyer les propos sur des supports format A3 fixés au tableau est appréciée par les membres du jury dès lors que les documents et éléments graphique sont explicites et lisibles à distance. Il s'agit d'un savoir-faire de communication important en arts appliqués. Il est aussi pertinent d'utiliser le tableau pour y tracer ou dessiner des éléments de réponse, ainsi que les tables disponibles pour mettre à disposition des jurys tout document ou élément significatif élaboré par le candidat lors du temps de préparation. Cela est particulièrement important lors de la demi-heure d'échange avec les membres du jury, où le projet pédagogique est débattu et questionné, à l'image d'une réunion en équipe.

Dans cet échange, l'écoute, la souplesse, l'ouverture aux remarques, aux questions sont à considérer comme des opportunités pour approfondir ou faire évoluer les intentions et le projet de séquence/séance.

Il n'est pas interdit de prendre un instant de réflexion quand cela est nécessaire, avant de répondre à une question, ou de demander une reformulation.

Cette épreuve en temps limité est complexe, les membres du jury savent qu'une bonne séquence et séance ne se préparent pas en cinq heures de temps. Il faut donc concevoir le temps d'échange comme une situation professionnelle avec des collègues enseignants, et prendre en compte les remarques formulées, comme ce serait le cas en situation professionnelle. Le jury cherche à échanger avec un futur collègue et souhaite apprécier mobilité d'esprit, recul critique, engagement, voire passion.

Pour conclure, le jury souligne l'importance et l'intérêt de « l'objectif de la séance » proposé dans le sujet. Cet objectif particulier permet d'éviter les réponses préétablies ou floues, telles que l'on pouvait en rencontrer auparavant. Désormais, il est effectivement difficile d'envisager que l'on puisse préparer une séance à l'avance et essayer de la réinvestir artificiellement le jour de l'épreuve.

Rappelons que « l'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques ». Toutes ces connaissances et compétences ne sauraient être mises en œuvre sans la définition d'un objectif clair, des moyens pour y parvenir, des indicateurs de leur réussite et des processus de remédiation envisagés, dans un continuum pédagogique profitable à chaque élève.

Épreuve d'entretien

- **Durée : 35 minutes**
- **Coefficient 3**

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- *s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)*
- *faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.*

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de [l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique](#), selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Bilan général

Le jury tient tout d'abord à féliciter l'ensemble des candidats qui, cette année, ont dû préparer cette toute nouvelle épreuve sans qu'aucun rapport de jury n'ait pu de fait être publié encore, ce qui permet habituellement une prise de distance et une mise en perspective du cadre de référence officiel.

Pour cette première session 2022, le jury a constaté que la majorité des candidats se sont globalement bien renseignés sur les modalités de déroulement de l'entretien et ses temporalités, ainsi que sur les droits et obligations des fonctionnaires, les exigences du service public de l'éducation et les valeurs de la République.

A contrario, le jury a remarqué que certains candidats peinent à se défaire d'une approche trop directe et formelle des connaissances acquises et n'arrivent que difficilement à faire résonner ces connaissances au regard des situations proposées. Cette épreuve, rappelons-le, a pour objectif de discerner chez les candidats leur aptitude à révéler une capacité d'analyse et de prise de distance face à des situations problèmes, avec un souci de se projeter dans une posture pédagogique et éducative, et ce dans un environnement scolaire réglementaire.

1. Déroulement

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours, en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger ou l'expérience professionnelle. Cette présentation donne lieu à un échange de 10 mn avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelles, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la communauté éducative, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.);
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Les situations proposées par le jury, forcément simplifiées et épurées pour tenir compte des conditions de l'épreuve, s'inspirent le plus possible de situations réelles et se construisent autour des droits et obligations des fonctionnaires, des exigences du service public de l'éducation, des valeurs de la République. Néanmoins, si des éléments de réponses sont clairement attendus autour de ces thèmes, le jury attend des candidats qu'ils ne se satisfassent pas de réponses purement réglementaires à travers un énoncé récité des textes officiels. Les candidats sont en effet davantage invités à présenter leurs solutions en s'appuyant sur ces valeurs. Il s'agit bien de porter sur ces situations une appréciation instruite, réfléchie et argumentée, débouchant sur des préconisations précises : que convient-il de faire (ou de ne pas faire) au regard des principes, des valeurs et des règles qui sont celles de la République et du service public en matière d'éducation ?

2. Présentation de l'expérience professionnelle

Ce qui est attendu de la part des candidats :

- Capacité à projeter le contenu de l'expérience professionnelle dans une pratique d'enseignement. C'est à dire être capable d'identifier puis de valoriser ses compétences dans le but d'un transfert prêt à nourrir une situation d'enseignement en filière STD2A.
- Capacité à faire part de sa motivation, de son engagement et de ses qualités relationnelles.
- Capacité à se projeter dans une situation d'enseignement ouverte et mobile, prenant en compte la porosité d'une classe mais aussi la pluralité et la diversité des environnements pédagogiques.
- Capacité à prendre en compte la connaissance des valeurs de la République et des exigences du service public de l'éducation.

Le jury remarque une bonne préparation quant à la gestion du temps et un respect des 5 minutes de présentation.

Les candidats qui ont le mieux réussi ont su, lors de la présentation du parcours, mettre en évidence les expériences et les compétences transférables à l'exercice du métier d'enseignant sans ambiguïté ni archétype.

Ils savent :

- Exposer leur chemin professionnel non pas forcément de façon linéaire et chronologique mais par des traverses astucieuses, ou des entrées thématiques qui leur ont permis de valoriser des savoirs faire et savoirs être.

- Prendre en compte la dimension humaine et collaborative
- Faire état d'une pratique personnelle sincère et d'une adaptabilité face à des situations diverses.

Cette première partie consistant à présenter son parcours (cursus scolaire, expérience professionnelle, ...) ne peut ainsi pas se satisfaire d'un inventaire purement listé et factuel. Aussi, les candidats sont-ils invités, lors de ces 5 premières minutes de présentation, à faire valoir leurs expériences au profit d'une pratique d'enseignement en STD2A. Ces modalités de présentation permettent de dégager des pistes de dialogue avec le jury exploitables dans les 10 minutes qui suivent. Ainsi le candidat doit se projeter dans une pratique pédagogique en design et métier d'art, mais aussi dans une posture ouverte à l'ensemble de l'équipe éducative du lycée, et cela au regard de ses qualifications et de ses compétences. Le cursus scolaire, les pratiques et activités professionnelles passées, des expériences variées peuvent engager des réflexions sur certaines technicités objectives ou procédurales, sur des méthodologies de travail opérationnelles ou communicationnelles, sur la maîtrise de certains outils (professionnels, théoriques, de gestion ...) transférables dans une pratique d'enseignement. Ces exemples ne sont bien évidemment pas directifs ni exhaustifs, chacun devant valoriser ce qu'il juge transférable dans sa future pratique d'enseignant à l'aune de son vécu, de ses savoirs et de ses compétences.

3. Situations 1 & 2

Lors de l'échange le jury n'attend pas de "bonne réponse", même si certains principes sont incontournables mais plutôt une cohérence dans le cheminement de la réflexion, du pragmatisme plutôt que des réponses trop protocolaires ou trop mécaniques.

Les exemples proposés doivent illustrer des situations ouvertes, mobiles et prendre en compte l'équipe éducative dans son ensemble.

Ce qui est attendu de la part des candidats :

- faire preuve de faculté de jugement et de recul face aux situations, c'est à dire à être capable de reformuler la question afin d'en dégager les principes et enjeux majeurs

Il est constaté que lorsque le candidat reformule la question lue par un membre du jury, cela lui permet de n'oublier aucun élément essentiel et de ne pas rester dans une vision incomplète et lacunaire dommageable. Quelques candidats ont même eu le souci de préciser, voire de spécifier certains des termes de la question dans une volonté manifeste de mieux caractériser la situation, attitude propice à la bonne conduite d'une activité d'enseignement.

Néanmoins, l'essentiel de cette partie de l'épreuve est pour le candidat de faire valoir sa capacité de jugement à propos de situations professionnelles délicates ou suffisamment complexes. C'est pourquoi, dans ce cadre, les candidats sont invités à formuler des propositions d'action de nature à répondre aux problèmes qu'ils ont identifiés.

Les meilleurs candidats savent analyser ces situations et les élargir à tous les enjeux que celles-ci soulèvent (pédagogiques, éducatifs, relationnels, institutionnels, familiaux, scolaires, extra-scolaires...). Les candidats les moins mobiles se sont en revanche enfermés dans une réponse exclusive et monolithique, souvent très technique, pensant d'apparence que le jury attend une seule et unique solution préconçue.

Le jury pense important de préciser qu'il a cherché à repérer, à travers ces situations, de futurs enseignants mesurés, nuancés, pondérés, envisageant des réponses multiples s'inscrivant dans le cadre institutionnel. Le jury a ainsi valorisé les candidats se questionnant sur le rôle et le champ d'action d'un enseignant (d'un point de vue légal, déontologique, éthique, mais aussi du point de vue de ses responsabilités), n'hésitant pas à construire des réponses dans une dynamique d'équipe (disciplinaire, transdisciplinaire, avec les différents personnels de l'établissement, voire même académique). À ce titre, une analyse ouverte, perspicace et réceptive des situations problèmes proposées permet de faire la démonstration d'une bonne capacité d'analyse, d'une attitude ouverte, juste et nuancée, et cela dans le cadre réglementaire de la fonction publique et du Ministère de l'Éducation Nationale.

- sans se montrer expert, connaître les grandes lignes de l'organisation du système éducatif c'est à dire avoir un regard ouvert sur la diversité des EPLE, la pluralité des environnements, les principes du service public, les valeurs de l'école, les droits et obligations du fonctionnaire.

Le jury déplore une méconnaissance par les candidats des acteurs du système éducatif tant au niveau de l'établissement que de l'organisation déconcentrée du ministère de l'Éducation nationale. La terminologie en lien avec les valeurs de la république est trop souvent approximative, les droits et les devoirs de l'enseignant ne sont que trop rarement évoqués.

Les candidats qui ont le mieux réussi savent se saisir des trois temps de la réflexion : analyse, identification des valeurs et principes en jeu, réaction face à la situation en proposant des solutions qui témoignent du sens des responsabilités et d'une éthique professionnelle. Ils savent s'emparer de la situation et la re-contextualiser afin de dérouler une stratégie personnelle honnête et engagée et établir un dialogue constructif avec les membres du jury.

Lors de l'échange le jury attend que le candidat fasse preuve de sincérité (on a le droit de ne pas savoir) et de pragmatisme. Il est également attendu que les candidats resituent la question dans un contexte de travail collaboratif. Trop de candidats semblent s'attacher à répondre à la situation posée sans suffisamment se préoccuper de leur environnement professionnel, des ressources locales de l'EPLE, des cadres de l'établissement. Ceux-ci, s'ils sont spontanément envisagés en qualité de décideurs, le sont moins dans leur rôle de conseil et d'appui aux équipes.

4. Communication orale

La présentation des candidats était d'une manière générale fluide et maîtrisée. Le jury a pu constater que sa bonne préparation permet au candidat de poser un rythme facilitant les échanges ultérieurs.

Par ailleurs, l'enseignement exige une maîtrise de la langue manifeste. Certains candidats se satisfont d'un vocabulaire imprécis ou de l'emploi d'un lexique répétitif. L'emploi d'un vocabulaire maîtrisé, précis, exact est attendu. Toute approximation, toute incongruité, toute invention lexicale participent d'un propos imprécis et maladroit. La clarté d'expression est l'une des qualités attendues d'un enseignant. L'épreuve de l'Entretien avec le jury révèle cette aptitude.

Les questions de mise en situation requérant une mobilisation rapide du candidat, certains, moins réactifs ont laissé paraître une difficulté à atteindre une formulation concise (propos délayé).

Les candidats qui ont le mieux réussi savent démontrer leur motivation à travers des réponses sensibles et savent faire preuve de qualités relationnelles et humaines tout au long de l'entretien. À ce titre, les candidats sont invités à davantage se présenter comme de futurs collègues et engager un véritable dialogue avec le jury. Toute attitude timorée, voire scolaire, ne permet pas de se manifester comme un candidat à même de prendre rapidement en charge un groupe d'élèves en classe. À l'opposé, toute attitude hautaine et égocentrée pénalise le candidat. L'objet de cet entretien est de bien montrer son aptitude à réagir à des situations particulières – en s'appuyant potentiellement sur les différents personnels de l'établissement – et non pas de faire-valoir de façon forcée ses aptitudes personnelles.